VISIO - Assistants maternels

TOO072AMAT

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

A distance - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel
Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session
Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18,gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

• Maîtriser l'application des règles de gestion et de rémunération

Public Visé

Agents du secteur de la petite enfance assurant le fonctionnement des crèches familiales municipales • Agents territoriaux chargés de la gestion administrative des assistants maternels employés par les communes

Pré Requis

Avoir en gestion administrative des assistants maternels, niveau

Objectifs pédagogiques

Maîtriser l'application des règles de gestion et de rémunération

Méthodes et moyens pédagogiques

• Exposé théorique illustré d'applications pratiques
• Support documentaire via PADLET
• Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

• Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
• Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
• Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
• Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire, expert du statut de la fonction publique et des contractuels

Parcours pédagogique

• **Introduction**
- Les textes applicables aux assistants maternels employés par les collectivités territoriales
- Réflexion : quelle articulation entre les différents textes ?
- Nature du contrat des assistants maternels / statut juridique / CDI ou CDD ?
- Déontologie, droits et obligations
- Cumul d'activités

• **Agrément et formation obligatoire** (principes)

• **Conditions de recrutement**
- Conditions générales d'accès aux emplois publics
- Contenu du contrat de travail
Cas pratique : analyse du contrat de travail de la collectivité

• **Rémunération**
- Salaire et ses compléments
- Indemnités et fournitures destinées à l'entretien de l'enfant : définition des frais couverts, montant
- Remboursements de frais
- Cotisations sociales : définition, assiette
- Régime fiscal : système spécifique d'imposition
Cas pratique : analyse du bulletin de paye

• **Cessation de fonctions**
- Démission
- Licenciement
- Non renouvellement du contrat de travail (en cas de CDD)
- Quel droit à rupture conventionnelle ?

• **Protection sociale : Régime de sécurité sociale**
- Obligation de l'employeur en cas de maladie : indemnités complémentaires aux IJ
- Conditions de reprise à l'issue d'un congé pour raison de santé

• **Temps de travail et congés**

• **Droits à formation**
- La formation tout au long de la vie
- Les apports du décret du 22 juillet 2022
- Les droits à congé pour formation et validation des acquis

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.
Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :
- Avant la formation : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- Après la formation : une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.
Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.
Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.
Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 -volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

14.00 Heures
2 Jours

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	**1 320.00**
Inter Adhérent (Par personne) :	**1 220.00**

Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable formation
Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org